

**Contrat d'Objectifs et de Performance
Etat du Cameroun - CBC**

**RAPPORT ANNUEL 2018
DU COMITE PARITAIRE DE
SUIVI-EVALUATION**

Novembre 2019

Les données financières au 31/12/2018 sont des informations tirées des états certifiés par les Commissaires aux Comptes, arrêtés par le Conseil d'Administration du 29/08/2019 et approuvés par l'Assemblée Générale du 04/10/2019.

SOMMAIRE

<i>Synthèse</i>	3
<i>Introduction</i>	4
Eléments de conjoncture et évolutions sociaux-économiques.....	6
Evaluation des objectifs qualitatifs à échéance en 2018.....	8
1. Résumé des résultats	
2. Cadre de Gouvernance	
3. Gestion des risques et LAB/FT	
4. Système d'information	
5. Activités marketing et commercial	
Evaluation des objectifs quantitatifs au 31/12/2018.....	14
1. Indicateurs de gestion	
2. Ratios prudentiels	
3. Résumé des résultats	
Synthèse des performances et effet au 31/12/2018.....	17
1. Résumé des indicateurs clés d'évaluation	
2. Appréciation globale	
3. Déclenchement d'un intéressement ou d'une sanction	
Evaluation des engagements des parties au contrat.....	20
Recommandations du Comité Paritaire.....	22
<i>Conclusion</i>	24
<i>Document 1 - Bilan à fin 2018</i>	27
<i>Document 2 - Compte de résultat à fin 2018</i>	28
<i>Document 3 - Stock des créances à fin 2018</i>	29
<i>Document 4 - Note sur les crédits accordés au cours de l'année 2018</i>	30
<i>Document 5 – Eléments de rentabilité des capitaux propres</i>	31

SYNTHESE

Indicateur	Unité de mesure	Réalisé	Norme	Performance
Coefficient de rentabilité	%	12	14	83%
Action non réalisée de manière répétée après 4 évaluations semestrielles	nombre	0	0	-
Non-conformités graves révélées par le Contrat	nombre	0	0	-
Action concernée par un seul report de délai	nombre	02	-	-
Action concernée par plus de deux reports de délai	nombre	0	0	-
Total des actions avec report de délai	nombre	02	≤ 5	100%

Nombre total des actions correspondant à des indicateurs clés d'évaluation	21	
Objectifs avec taux de réalisation supérieur ou égal à 95% <i>sans plus de deux reports de délai – Très satisfaisant</i>	18	Soit 85,71%
Objectifs <i>sans plus de deux reports de délai</i> et avec taux de réalisation supérieur ou égal à 80% (et inférieur à 95%) - Satisfaisant	2	Soit 9,52%
Objectifs <i>sans plus de deux reports de délai</i> et avec taux de réalisation supérieur ou égal à 50% (et inférieur à 80%) - Insatisfaisant	1	Soit 4,76%
Objectifs avec taux de réalisation inférieur à 50% ou réalisé <i>après au moins deux reports de délai – Très insatisfaisant</i>	0	Soit 0%
Objectifs faisant l'objet d'une non-réalisation répétée (<i>au moins deux reports de délai</i>), et induisant des manquements graves ou répétés à une exigence réglementaire fixée par la COBAC.- Décevant	0	Soit 0%

Le contexte socio-économique et les éléments de conjoncture de l'année 2018, bien que âprement défavorables, n'ont pas gravement entamé les performances de la Banque.

- Dans leur totalité (100%) les objectifs qualitatifs sont réalisés de façon très satisfaisante (6/7) ou satisfaisante (1/7) ;
- 92,86% des objectifs quantitatifs présentent un niveau de réalisation très satisfaisant (10/14) ou satisfaisant (3/14).

Plus globalement, 95,23% des actions correspondant à des indicateurs clés de réalisation ont été mis en œuvre de façon Très satisfaisante (18/21) ou satisfaisante (2/21).

L'évaluation déduit de ce qui précède que la mise en œuvre du contrat de performance par le Management de la banque est réputée TRES SATISFAISANTE.

La principale poche de faiblesse est relative au coefficient de transformation qui est resté en deçà de la norme, bien qu'ayant connu une **amélioration de 52%** en 2018 (26%) par rapport à son niveau à fin 2017 (22%). Elle s'explique essentiellement par le délai d'amortissement de l'insuffisance d'actifs conclu dans le cadre du protocole d'accord ETAT-CBC pour une période de 15 années, en décalage excessif avec la structure des ressources de la Banque. Les dépôts à vue sont en effet prépondérants dans la structure des ressources collectées auprès de la clientèle.

Le renchérissement du coût des ressources consécutif aux réformes de la politique monétaire a, sur la Banque, un impact susceptible de compromettre la mise en œuvre performante du Contrat d'Objectifs et de Performance.